

Assemblée générale de l'ERAC du 2 juillet 2020

Présents :

Membres permanents : S. Bataille, L. Benoit à la Guillaume, S. Bernard, A. Blanc, F. Cabaret, R. Coale, M.-L. Copete, E. Faye, M. Delfosse, C. Deswelle-Filippi, V. Douglas, Y. Gardes, I. Gassino, C. Gheeraert-Grafeuille, A.-F. Gillard-Estrada, S. Gondouin, L. Goudet, C. Hamel, L. Jankovic, A. Lauzanne, C. Le Gras, O. Louiset, M. Lucciano, S. Malzner, C. Marion-Andrès, M. Martinez, J. Mullen, M. Olmos, J. Rabasso, A.-I. Ribera, N. Rialland, A.-L. Tissut, G. Vagenheim, K. Winkelvoss. BIATSS : C. Morue, B. Roux. Associés : L. Bazinek

Excusés : A. Besnault, Y. El Alaoui, P. Brunet, J. Vicente Lozano

Procurations : C. Baroin (A.-F. Gillard-Estrada), C. Bouillot (K. Winkelvoss), N. Depraz (N. Rialland), B. Douglas (V. Douglas), A. Hourcade (E. Faye), O. Monthéard (A.-L. Tissut), A.-C. Sanz-Gavillon (R. Coale), M. Torres (L. Benoit à la Guillaume), F. Varenne (C. Hamel), A. Vial (M. Lucciano)

La réunion s'est tenue sur BigBlueButton en raison de la crise sanitaire.

Début de la séance : 10h.

1. Informations de la direction

La pandémie de Covid 19 a fait une victime parmi les anciens membres de l'ERAC, V. Kanev, qui fut professeur d'études hispaniques. La direction de l'ERAC s'associe au texte d'hommage écrit par J. Rabasso et J. Vicente Lozano.

Cette situation de crise a eu des conséquences majeures pour l'ensemble des activités de l'université, l'enseignement, l'administration et la recherche. Les colloques, les missions, les thèses, ont été annulés ou reportés, les bibliothèques fermées, les CRCT de deux collègues perturbés.

La crise a particulièrement affecté les personnes les plus vulnérables, pour des raisons personnelles ou professionnelles : pour un doctorant, perdre plusieurs mois peut s'avérer dramatique et mener à un abandon. Pour les personnels enseignants et administratifs, la continuité pédagogique et administrative a donné lieu à un surcroît de travail et de stress.

La direction de l'ERAC remercie l'équipe administrative du laboratoire, la direction de l'UFR et celles des départements, des autres laboratoires, notamment du CEREdI et du GRHis, ainsi que les élus (notamment O. Louiset qui nous a tenus informés des derniers développements à la CR), ainsi que les collègues qui ont pris le temps de relire le dossier d'auto-évaluation, M. Olmos, C. Gheeraert-Grafeuille, P. Brunet, C. Lamiot.

L'ERAC a essayé de répondre aux urgences et aux difficultés. Elle a soutenu les demandes de prolongation des contrats doctoraux, de report des CRCT, encouragé les doctorants en prêtant un ordinateur ou en achetant des livres. Elle a encouragé les publications et les traductions pour les membres du laboratoire, seules activités susceptibles d'être maintenues en l'absence de colloques et de missions.

Simultanément, la direction a continué de gérer les affaires courantes, notamment les relations avec l'IRIHS, les nouveaux contrats doctoraux et la révision du dossier HCERES.

L'appel à projet de l'IRIHS a permis à plusieurs projets de publications, de traduction ou de colloques d'être cofinancés. L'ERAC et le CEREdI ont fait une démarche commune auprès de

la direction de l'IRIHS pour essayer de régler les problèmes liés à la gestion des personnels informatiques, suite aux retards pris par le projet CORNUM. Une démarche a été entreprise auprès de la DSI pour obtenir les codes d'accès à certains sites afin que B. Roux puisse en assurer la maintenance.

Le gouvernement a promis de prolonger les contrats doctoraux sans s'engager financièrement, d'où une situation extrêmement compliquée depuis début mai. Après un recensement envoyé à la présidence le 13 mai, il a fallu attendre la fin du mois de juin pour avoir une réponse partielle : un prolongement de 4 mois pour les contrats ministériels qui se terminent le 31 août pris en charge sur le budget de l'université : pour l'ERAC : G. Abiven. Suite à un échange avec C. Legros, P. Leuret, doctorant contractuel normalien, pourra aussi voir son contrat prolongé sur le budget de l'ERAC.

Par ailleurs, la COMUE a lancé un recensement auquel tous les doctorants doivent répondre. Cette initiative, qui pourrait paraître faire doublon, est en réalité complémentaire. Elle s'adresse à tous les doctorants, financés ou non, et a pour but de faire remonter aux tutelles les demandes de financement.

La campagne de recrutement des doctorants contractuels s'est terminée le 1er juillet. L'ERAC a obtenu un contrat doctoral (comme l'an dernier), pour Laura Moretti, doctorante d'Emmanuel Faye, qui a été élue première à l'unanimité. Les contrats doctoraux sont gérés en commun par l'école doctorale Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage (HMPL) commune aux universités normandes. A l'issue de deux demi-journées d'auditions séparées pour Rouen et Caen, chaque site a obtenu 4 contrats doctoraux.

Le conseil de l'Ecole doctorale s'est réuni dans la foulée des auditions et en a validé les résultats. Parmi les points discutés figuraient les conséquences de la crise sanitaire pour les doctorants. Ainsi, les soutenances reportées à l'automne sont prévues a priori en présentiel, mais peuvent aussi se tenir à distance ou sur un mode hybride. L'exonération des droits d'inscription pour les doctorants dont la soutenance est imminente est à l'étude (et le conseil de l'ED la soutient). Le calendrier de qualification au CNU sera allongé jusqu'à la mi-janvier 2021 : https://www.galaxie.enseignementsuprecherche.gouv.fr/ensup/calendriers_candidats/calendrier_qualification2021_candidats.pdf Enfin, La cérémonie de remise des diplômes sera fusionnée avec celle des docteurs de 2020 et aura lieu au printemps 2021.

2. Point sur le budget

Ce budget répond aux circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons. Il s'agit de soutenir autant que possible les doctorants, les administratifs et l'ensemble des collègues. L'interruption des activités du laboratoire en raison de la crise a dégagé des marges de manœuvre financières, que nous avons choisi d'employer pour aider en priorité les plus fragiles, tout en veillant à soutenir l'ensemble des membres de l'ERAC. La direction invite les membres du laboratoire à faire remonter leurs besoins, qu'il s'agisse de missions, de formations, de publications, de traductions ou d'achats de livres.

La nouvelle proposition de répartition vise à tenir compte de la crise et à protéger les plus affectés : les doctorants et les administratifs. Il s'agit d'une part d'éviter que la crise sanitaire ne conduise certains de nos doctorants à abandonner leur thèse et de soutenir notre équipe administrative en les équipant de matériels modernes et performants.

Le budget modifié prévoit donc 13000 euros pour les salaires, 12000 euros pour l'investissement et le reste en fonctionnement (49000), sachant que 21690 euros ont été dépensés.

Les 13000 euros se décomposent ainsi : 10000 euros pour le prolongement de 4 mois du contrat de P. Lebret et 3000 euros de vacances (120h pour 3 étudiants du master humanités numériques, projet FIBIA)

Les 12000 euros permettent l'achat de trois ordinateurs (2 pour le personnel administratif et 1 pour les doctorants et les membres de l'ERAC) et l'achat d'un grand écran pour la salle A600. Par ailleurs, l'ERAC a obtenu 4000 euros de Bonus Qualité Recherche pour un projet présenté par James Underhill et José Vicente Lozano. L'ERAC complètera le financement de ce projet. Le reste du budget sera consacré au fonctionnement.

C. Morue fait un point sur l'exécution du budget fin juin 2020, sur les sommes déjà engagées et le solde restant pour la seconde partie de l'année 2020.

3. Activités de l'ERAC au second semestre 2020

Une dizaine de colloques internationaux et 5 journées d'études prévues au printemps à l'été 2020 n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Quelques-unes, environ un quart de ces manifestations, ont été reportées à l'automne 2020 :

- * C. Lamiot, « Poésie et violence 2 » / « Poésie et violence 3 », initialement prévues les 23 et 30 mars 2020, reportées au 19 octobre 2020.

- * la journée de l'Ecole rouennaise de phénoménologie « Erôs, érotisme » (N. Depraz, en partenariat avec A. Deudon) est prévue en octobre 2020, si la situation sanitaire le permet: la date est encore à préciser, elle ne le sera sans doute que fin août.

- * L. Quiroz, « Les savoirs décoloniaux au prisme de l'histoire. Colonialité et décolonialité dans les Amériques » avec une collègue de l'Institut de Recherche et Développement (IRD) et avec le soutien du Ceped, de l'Institut des Amériques, de l'IRD et de l'Université de Chicago. JE initialement prévue le 30 juin, reportée au 8 décembre 2020.

- * la JE Genre et écrans (org. S. Bataille, F. Cabaret et M. Derfoufi) aura lieu à l'automne sous forme de webinaire

D'autres ont été reportées en 2021, souvent d'un an exactement :

- * Colloque international de Cerisy-la-Salle « Francisco Varela, une pensée actuelle » est reporté du 20 au 27 mai prochain 2021 (N. Depraz)

- * R. Coale, « Les républicains espagnols dans la victoire alliée de 1945 », mai 2020 reporté à octobre 2021. Avec la collaboration de l'Université Sorbonne Nouvelle et l'Université de Saragosse en Espagne, ainsi que l'Instituto Cervantes et le Collège d'Espagne (et éventuellement d'autres collaborations).

- * S. Hancil et J. Vicente Lozano, « Troisième Colloque international sur la théorie de la grammaticalisation et les données », 23-24 mars 2020 (reportés d'un an)

- * Technologies désenchantées? Formes et enjeux de la réflexivité dans les créations numériques, M. Lucciano avec le CÉRÉDI, reporté à avril 2021.

- * M.-L. Copete, journée d'études prévue le 3 avril 2020 à Rouen (dans le cadre d'une collaboration avec les collègues du séminaire "Le Temps de l'Empire ibérique" de l'université de Caen), reportée au 2 avril 2021

- * C. Gheeraert-Graffeuille et Géraldine Vaughan, colloque jeunes chercheurs de l'Ecclesiastical History Society" (EHS) [GRHis, IUF, ERAC], Rouen, prévue le 14 et 15 mai 2020, reportée au 20-21 mai 2021.

- * Un colloque international Tools or Weapons? Méthodes de la philosophie, de la politique et de l'histoire organisé par E. Faye, S. Kellerer et S. Roza à Cologne, prévue les 18-20 octobre 2020, reportée à mai ou septembre 2021.

- * Une masterclass « linguistique numérique » (L. Goudet) reportée à octobre 2021.
- * Xè rencontre sur la didactique des langues (Ana-Isabel Ribera)

D'autres enfin sont reportés pour l'instant sans nouvelle date, compte tenu de l'incertitude sur l'évolution de la situation sanitaire :

- * L. Bazinek, G. Abiven (doctorant), Translatio studii en philosophie, mars 2020 (4è journée d'étude franco-allemande)
- * C. Hamel, JE internationale sur Algernon Sidney, républicain anglais du XVIIe, avril 2020 : pas encore de nouvelle date. Par ailleurs cette journée d'étude devait être le premier volet d'une série de deux, la 2e devant se dérouler à Caen en novembre prochain. Si Caen maintient le 2e volet en novembre, il faudra vraisemblablement envisager un report du premier au printemps prochain. »
- * A.-C. Sanz Gavillon, coll. avec Paris 8, Genre et dictatures.
- * J.-M. Winkler et C. Mallet, coll. "Le Traité de Trianon, un siècle après : enjeux passés, actuels et futurs", en partenariat (envisagé) avec l'Institut Hongrois de Paris, le Forum Culturel autrichien de Paris et le Parlement européen.
- * C. Fouache, Colloque international de l'AFEC, du 10 au 13 juin 2020, univ. de Caen (coll. avec ERIBIA).
- * Journée d'études du séminaire sur Les minorités dans l'Espagne médiévale et moderne (XVe-XVIIe siècles initialement prévu le 22 juin 2020 R. Amran et Y. El Alaoui au Colegio de España (Paris).
- * F. Varenne, M. Buthaud, journée d'études « Philosophie des mondes virtuels et des jeux vidéo », université de Rouen.

Au total donc, sur la quinzaine de manifestations scientifiques prévues en 2020, trois seulement auront effectivement lieu en 2020, c'est-à-dire aussi sur le budget 2020. Autrement dit, les trois quarts des dépenses prévues pour les colloques ne seront pas faites, sans compter les missions qui n'auront pas pu avoir lieu non plus pour les mêmes raisons.

Il nous reste donc de quoi accorder davantage de subventions pour d'autres choses, notamment pour les publications et les traductions, comme nous l'avons déjà fait savoir par courriel à tous. C'est aussi l'occasion d'encourager davantage les traductions qui pourraient faire connaître nos travaux « à l'international » : c'est un aspect de l'internationalisation ou du « rayonnement international » qui nous semble devoir être encouragé.

Par ailleurs, si la situation sanitaire le permet d'ici la fin de l'année 2020, nous devrions pouvoir prendre en charge des missions, des séjours de recherche etc. – par exemple pendant les vacances de la Toussaint – y compris s'ils ne se traduisent pas immédiatement par une publication ou un colloque. Si les bibliothèques et les archives rouvrent et restent ouvertes d'ici là, l'ERAC peut financer plus généreusement et plus systématiquement ce type de missions ou de séjours.

4. LPPR et HCERES

Après avoir présenté les principales dispositions du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), la direction de l'ERAC soumet la motion suivante au vote. Elle est adoptée à l'unanimité (47 voix). Cette motion va dans le même sens que celle votée par le Conseil d'administration de l'université la semaine dernière.

Motion LPPR

L'assemblée générale de l'ERAC réunie le 2 juillet 2020 réitère son opposition au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Sur la forme, l'examen au pas de charge de ce projet au sortir de la crise sanitaire s'apparente à une provocation qui vise à contourner l'opposition de la profession en profitant de l'été et du mois de septembre pour faire adopter la loi. Sur le fond, ce projet comporte des points qui inquiètent fortement la profession : les chaires junior, tenure tracks et mal nommés CDI de mission scientifique, la généralisation des appels à projets, la notion d'intéressement, le renforcement de l'HCERES. Ces dispositions vont mettre à mal le statut des enseignant.e.s-chercheur.e.s, accroître la mise en concurrence des labos, des universités et des enseignant.e.s-chercheur.e.s et la précarisation de l'emploi. La logique inégalitaire des appels à projet menace à court terme la recherche en lettres et en sciences humaines dans les universités de taille moyenne comme la nôtre. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble de la communauté universitaire, personnels et étudiant.e.s, à lutter collectivement contre ce projet de loi et pour l'obtention de véritables moyens pour la recherche, la formation et l'accueil de tous les étudiant.e.s.

L'HCERES a publié un nouveau calendrier, qui nous a été annoncé par le président le 4 mai dernier. L'université a choisi de déposer les dossiers le 6 novembre, d'où un dépôt pour les structure de recherche au plus tard début septembre, comme prévu initialement. La visite de l'HCERES aurait lieu entre mai et décembre 2021 (à confirmer).

Conformément à l'une des deux motions votée par 37 voix pour, 7 contre et une abstention le 13 février dernier, « la question du dépôt de l'autoévaluation sera reposée à l'AG de juin ». Il nous semble préférable de la trancher maintenant car rien de nouveau ne se passera en août et les conditions d'un débat seront encore moins réunies la première semaine de septembre. Le dépôt se fera entre le 14 et le 25 septembre en interne, avant validation par les conseils centraux et remontée le 6 novembre.

L'ERAC présente un très bon bilan en hausse sur le plan quantitatif et qualitatif, plus internationalisé et mieux relié à la société civile, ainsi qu'un projet détaillé et crédible.

La remontée du document est approuvée par 43 voix pour et 4 contre.

La séance est levée à 11h20.